



## Conseil de sécurité

Cinquante-huitième année

**4750<sup>e</sup>** séance

Mardi 6 mai 2003, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Akram . . . . .	(Pakistan)
<i>Membres :</i>	Allemagne . . . . .	M. Pleuger
	Angola . . . . .	M. Gaspar Martins
	Bulgarie . . . . .	M. Raytchev
	Cameroun . . . . .	M. Banoum
	Chili . . . . .	M. Valdés
	Chine . . . . .	M. Zhang Yishan
	Espagne . . . . .	Mme Menéndez
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Negroponte
	Fédération de Russie . . . . .	M. Konuzin
	France . . . . .	M. de La Sablière
	Guinée . . . . .	M. Boubacar Diallo
	Mexique . . . . .	M. Aguilar Zinser
	République arabe syrienne . . . . .	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir Jeremy Greenstock

### Ordre du jour

La situation en Afghanistan

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

03-34658 (F)



*La séance est ouverte à 10 h 15.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

### **La situation en Afghanistan**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de l'Afghanistan une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objections, il en est ainsi décidé.

*Sur l'invitation du Président, M. Farhâdi (Afghanistan) prend place à la table du Conseil.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Lakhdar Brahimi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan.

J'invite M. Brahimi à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Lakhdar Brahimi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan. Je lui donne la parole.

**M. Brahimi** (*parle en anglais*) : C'est un privilège et un honneur pour moi que de présenter une nouvelle fois au Conseil un exposé sur l'Afghanistan. Monsieur le Président, c'est un plaisir et un honneur particuliers d'intervenir sous votre présidence, et je vous souhaite plein succès dans l'exercice de la présidence du Conseil durant ce mois.

Les membres se souviendront que, la dernière fois que j'ai eu le privilège d'intervenir devant le

Conseil, en janvier, j'avais signalé que le processus de Bonn était cette année soumis à rude épreuve et que, face à l'inquiétude croissante suscitée par la situation en matière de sécurité, le Gouvernement devrait, avec le concours de la communauté internationale, réaliser d'importants progrès dans des questions clefs comme la réconciliation nationale, l'édification de structures nationales en matière de sécurité ainsi que la reconstruction nationale pour préserver la réussite du processus. Aujourd'hui, je ne peux que répéter et amplifier les inquiétudes que j'avais exprimées en janvier, car, même si certains éléments particuliers du processus de Bonn se déroulent normalement, le processus dans son ensemble est compromis par la détérioration du climat sécuritaire, laquelle est due à des actes quotidiens de harcèlement et d'intimidation, à des dissensions entre ethnies et factions, ainsi qu'à la recrudescence des activités menées par les éléments liés aux Talibans, à Gulbuddin Hekmatyar et à l'économie fondée sur la drogue. Par ailleurs, le processus se trouve compromis par le fait qu'un grand nombre d'Afghans, peut-être même la majorité, considèrent que les institutions nationales chargées de la sécurité ne servent pas les intérêts du peuple afghan dans sa totalité.

Je voudrais m'arrêter sur les domaines dans lesquels sont menées certaines des principales activités en Afghanistan ces temps-ci. Les membres constateront que le problème de la sécurité se pose en permanence.

Une mesure importante prise en vue de respecter le calendrier qui a été fixé à Bonn pour la tenue de la Loya Jirga constitutionnelle a été l'inauguration, le 26 avril, de la Commission constitutionnelle par le père de la nation, l'ancien Roi Zahir Shah. Composée de 35 membres, dont sept femmes, la Commission incarne toute la diversité du peuple afghan sur les plans ethnique, régional et religieux. Le comité de rédaction, antérieurement mis en place, a élaboré un projet préliminaire qui sera prochainement présenté à tous les membres de la Commission. Ensuite, pendant l'été, la Commission devrait consulter la population pour connaître ses vues et ses aspirations au sujet de la constitution. Pour cela, les membres de la Commission devront se diviser en sous-comités qui se rendront dans toutes les régions du pays pour organiser des dizaines de rencontres avec un nombre plus ou moins important de notables, de chefs religieux et de responsables locaux, de femmes, d'intellectuels, de négociants et de personnes ordinaires. L'Organisation des Nations Unies

soutiendra ces activités et y prendra part. Bien évidemment, de telles activités nécessiteront des conditions minimales de sécurité sur les routes ainsi que dans les villes et les villages du pays. Sur la base de ses constatations, la Commission finalisera un projet de constitution qu'elle soumettra à la Loya Jirga constitutionnelle pour examen et ratification, nous l'espérons, en octobre. Bien entendu, lors de la sélection des participants à la Loya Jirga et de la tenue de l'assemblée, il faudra là encore que la sécurité soit garantie et qu'il n'y ait aucun acte d'intimidation et de harcèlement.

Les élections prévues dans le cadre de l'Accord de Bonn constitueront, elles aussi, une entreprise de grande envergure. Nous procédons actuellement à la mise en place de la section électorale de la MANUA et nous avons commencé à planifier le système national d'inscription sur les listes électorales. Compte tenu des énormes besoins auxquels le Gouvernement doit faire face, dans tous les domaines, en termes de structures institutionnelles, les capacités électorales de l'Afghanistan ne sont pas encore prêtes. Comme le Président Karzai l'a demandé dans la lettre qu'il a adressée le 15 février au Secrétaire général, la section électorale de la MANUA devra jouer un rôle central d'un bout à l'autre du processus électoral tout en participant à l'édification des capacités du futur organe chargé de l'organisation des élections.

Les élections nécessiteront des ressources très importantes, dans la mesure où tous les Afghans concernés, où qu'ils résident dans le pays, ainsi que ceux qui sont réfugiés dans l'une des principales zones d'accueil devront pouvoir s'inscrire sur les listes électorales et participer au vote, dans les temps voulus et dans des conditions d'équité. Pour planifier et mettre en oeuvre avec succès l'assistance de la MANUA dans toutes les phases du processus électoral, notre section électorale devra pouvoir recevoir de fonds au titre du budget statutaire. Bien qu'importantes, ces sommes ne représenteront qu'une fraction de l'encours des coûts du processus électoral, tandis qu'un budget complémentaire, plus important, est en cours de préparation pour les contributions volontaires. Je prie instamment les donateurs et les États Membres de fournir l'appui nécessaire à cet exercice, qui est fondamental dans la mesure où les préparatifs ne pourront pas réellement démarrer tant que les fonds ne seront pas disponibles.

La sécurité sera encore plus importante pendant les préparatifs et l'organisation des élections. Pour procéder aux inscriptions sur les listes électorales, il faudra recruter et former quelque 3 000 Afghanes et Afghans, qui devront passer un certain temps dans chacun des 400 districts et se rendre dans des milliers de villages. Comme les consultations de la Commission constitutionnelle, cet exercice ne saurait être mené à bien que si la sécurité est assurée. En outre, les élections, où qu'elles se tiennent, divisent et créent des tensions. L'Afghanistan ne sera pas une exception et, là encore, la sécurité sera essentielle.

Le Gouvernement a fait un pas en avant sur le long chemin qui conduira à la neutralisation de la culture du pavot, dont l'Afghanistan est actuellement le premier fournisseur mondial. Le Gouvernement conduit actuellement les dernières phases de la stratégie nationale de contrôle des drogues, qui porte sur 10 ans, avec l'aide du Royaume-Uni comme État pilote. Le Président a demandé à tous les ministres gouvernementaux d'appuyer ce plan, qui prévoit des programmes d'incitations économiques visant à offrir aux agriculteurs des solutions de remplacement à la culture du pavot, ainsi que le renforcement des capacités gouvernementales dans le domaine du maintien de l'ordre national. Il va sans dire que la production d'opium et l'économie fondée sur la drogue sont un facteur d'insécurité qui, si l'on n'y remédie pas, pourrait saper une grande partie des efforts qui sont déployés pour renforcer les institutions et l'état de droit en Afghanistan.

Bien que les retours massifs de réfugiés n'atteignent plus les niveaux enregistrés l'an dernier, le nombre des réfugiés bénéficiant d'une aide au retour en Afghanistan a accusé une nouvelle hausse significative au mois d'avril. Le Gouvernement et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés estiment à 600 000 le nombre des Afghans qui reviendront cette année du Pakistan, à 500 000 les retours d'Iran et à 100 000 ceux en provenance d'autres pays.

Certains progrès ont été réalisés dans l'organisation du recensement national prévu par le processus de Bonn. La première phase du recensement consiste dans la mise à jour des cartes, dans la localisation et le recensement de toutes les maisons de l'Afghanistan et dans le calcul préliminaire des habitants. Cette première phase sera réalisée dans l'ensemble du pays d'ici au printemps 2004 et servira

de base pour la planification de la deuxième phase, le recensement proprement dit, qui permettra de recueillir une large gamme de données individuelles et d'obtenir les informations démographiques et socioéconomiques nécessaires pour la planification et le développement du pays.

Manifestation émouvante de détermination et d'espoir, l'ouverture d'écoles, le 22 mars, a marqué le retour d'un nombre record d'enfants sur les bancs de l'école : 4 à 5 millions, contre 3 millions l'an passé. Le Ministère de l'éducation, avec l'appui de l'UNICEF et de l'Agency for International Development des États-Unis (USAID), ainsi qu'avec le concours du Japon et d'autres donateurs, a remis des fournitures scolaires à plus de 4 millions d'enfants et du matériel pédagogique à 50 000 instituteurs. Par ailleurs, on recense plusieurs cas d'incendies criminels d'écoles de filles, qui sont peut-être le fait d'extrémistes ou la conséquence de rivalités entre chefs locaux, probablement les deux. Cela va à l'encontre du désir de la plupart des parents d'assister à la scolarisation des filles comme des garçons.

Dans le secteur judiciaire, la Commission de réforme judiciaire a achevé son enquête sur la situation judiciaire dans 10 provinces et dans les principaux centres urbains du pays. L'équipe d'enquête de la Commission met l'accent sur les infrastructures et le fonctionnement du système officiel de justice, y compris les questions touchant le personnel, les procédures, les centres de détention et de correction, ainsi que le système de justice informel. Le rapport final d'enquête devrait être disponible d'ici la fin juin et constituera la base sur laquelle reposeront les projets concernant l'effort de réforme judiciaire, dans lequel l'Italie joue un rôle de premier plan.

S'agissant de la réforme administrative, les progrès réalisés en vue de réformer l'administration publique, bien que lents jusqu'à présent, commencent à s'accélérer grâce, dans une large mesure, au rôle croissant joué par la Commission de la fonction publique. Un examen des lois administratives existantes est en cours. Il permettra d'asseoir la définition du cadre juridique et du système de gouvernance qui seront mis en place tant au niveau central qu'à celui des provinces.

Le système des Nations Unies procède actuellement au détachement de 140 personnes auprès de différentes structures gouvernementales. Dans une

large mesure, l'assistance fournie par les Nations Unies se concentre sur les ministères et les autres entités au niveau national. La MANUA a appuyé les fonctions de planification et d'élaboration des politiques du Ministère de la reconstruction rurale et du développement. D'autres organismes des Nations Unies ont centré leurs efforts sur le développement des capacités des ministères correspondant à leurs domaines respectifs de compétence. Les systèmes de finances et de comptabilité sont également en voie d'être renforcés aussi bien au niveau central qu'au niveau provincial.

En ce qui concerne le Fonds d'affection spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan, lors du Forum stratégique de haut niveau sur l'Afghanistan, qui a eu lieu à Bruxelles en mars 2003, le Gouvernement afghan a présenté un budget global pour le fonctionnement et le développement de 2,2 milliards de dollars pour l'exercice fiscal 1382, qui va du 22 mars 2003 à mars 2004. Parallèlement, les annonces de contributions des donateurs ont dépassé 1 milliard 950 millions de dollars, ce qui est vraiment très encourageant. Il ne faut cependant pas oublier que des ressources supplémentaires seront nécessaires pour des postes de dépenses non budgétaires essentiels tels que les élections, dont nous estimons qu'elles coûteront environ 80 millions, les activités de déminage et celles de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR). Le Gouvernement reste tributaire des contributions des donateurs pour combler l'insuffisance des ressources de l'actuel budget ordinaire.

Concernant la reconstruction en général, la fin de l'hiver a permis d'entreprendre un certain nombre de projets de reconstruction. Au premier plan de ces projets, il convient de mentionner l'effort international visant à remettre en état les principaux axes routiers. Dans le cas de la route reliant Kaboul à Herat, via Kandahar, on prévoit que le segment Kaboul-Kandahar sera achevé d'ici le mois de décembre de cette année et que, parallèlement, les travaux se poursuivront sur le segment Kaboul-Herat. Par ailleurs, un consortium de bailleurs de fonds internationaux finance la remise en état de la route reliant Kaboul à Kunduz, et de celle reliant Kaboul au Pakistan en passant par Jalalabad.

D'importants progrès ont été réalisés s'agissant de la mise en oeuvre de deux des principaux sous-programmes nationaux prioritaires, à savoir le Programme national d'urgence pour l'emploi et le Programme de solidarité nationale. La Banque

mondiale appuie ces deux programmes, qui sont destinés à injecter des fonds gouvernementaux dans les économies locales. Des pourparlers sont en cours d'achèvement concernant la mise en oeuvre du Programme national d'urgence pour l'emploi, qui est doté de 75 millions de dollars et qui vise avant tout à offrir des possibilités d'emploi aux groupes les plus vulnérables et, en second lieu, à développer les infrastructures grâce à des méthodes à forte intensité de main-d'oeuvre, faisant appel à une approche centrée sur le secteur privé. Le Programme de solidarité nationale a démarré officiellement en avril. Au moment de son lancement, le Gouvernement avait reçu plus de 11 millions de dollars pour ce programme, qui vise à favoriser le développement des communautés locales par l'allocation directe de fonds pour le développement.

Pour ce qui est de la situation des droits de l'homme, la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan a pris des mesures encourageantes en vue d'étendre son programme de travail, grâce à l'ouverture de bureaux régionaux à Herat, Bamyan, Mazar-e-Charif, Jalalabad et Gardez. D'autres bureaux vont ouvrir prochainement à Kandahar et à Fayzabad. La Commission, avec l'aide de la MANUA, enquête activement sur les allégations de violations des droits de l'homme dans l'ensemble du pays. L'Afghanistan a également ratifié, le 4 avril 2003, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Cette ratification est un message encourageant pour les militants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, et laisse présager une promotion plus active et une meilleure protection des droits de la femme en Afghanistan. Sur une autre note positive, l'Autorité intérimaire afghane a adopté une nouvelle loi accordant aux Afghans le droit de tenir des réunions publiques et de faire la grève. L'Afghanistan a également ratifié le Statut de Rome portant création de la Cour pénale internationale.

Toutefois, malgré les progrès enregistrés progressivement dans certains domaines, la situation en matière de droits de l'homme pour les Afghans dans l'ensemble du pays demeure grave. À Herat, la MANUA mène actuellement une enquête sur des cas présumés d'exécutions sommaires, de viols et d'autres formes de violence sexuelle, ainsi que les tentatives persistantes d'intimidation des journalistes et des acteurs de la société civile. À Laghman, plusieurs

femmes participant à la célébration de la Journée internationale de la femme ont été battues par des groupes armés soi-disant liés aux autorités. La Directrice du Département des affaires féminines de Laghman a reçu plusieurs menaces de mort, vraisemblablement de la part d'anciens Taliban, l'enjoignant de cesser toutes ses activités dans la province. En outre, dans la province de Logar, les informations faisant état de mesures d'intimidation contre les femmes déléguées à la Loya Jirga d'urgence ont été confirmées.

Dans le nord, en particulier dans les provinces de Faryab et de Jawzjan, les combats et l'insécurité ont entraîné la reprise de l'exode de familles pachtounes à destination de Kandahar et vers le camp pour personnes déplacées de Zar-a-Dasht dans le sud. Dans la province de Takhar, des responsables locaux ont empêché le retour de familles pachtounes dans leurs villages, alors qu'au nord de la province de Kunduz, les Pachtounes ont été empêchés de cultiver leurs terres, situation qui menace de les forcer à l'exode. L'Autorité intérimaire, la Commission des droits de l'homme, la MANUA, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et la Commission de retour pour le nord s'efforcent d'intervenir pour régler ces tensions. Toutefois, la persistance de l'insécurité et l'absence d'institutions judiciaires d'État efficaces demeurent malheureusement la règle plutôt que l'exception dans le pays. Ces conditions ne permettent pas seulement aux chefs locaux et aux responsables gouvernementaux d'agir en toute impunité, mais elles menacent également de mettre en péril l'équilibre encore fragile du processus de paix et la confiance des Afghans envers ce processus.

Il s'agit malheureusement d'une liste non exhaustive des violations des droits de l'homme en Afghanistan commises durant la période considérée. Les organisations internationales des droits de l'homme et les militants expriment souvent leur indignation et leur condamnation des cas de violations les plus manifestes. Ils sont également déçus face à ce qu'ils perçoivent être l'absence des mesures visant à redresser la situation. À l'évidence, nous nous félicitons de leur réaction et nous partageons pleinement leurs sentiments. Il convient, néanmoins, de bien comprendre qu'il n'y a pas eu l'occurrence de solution miracle. La voie à suivre à cet égard consiste à oeuvrer avec détermination et patience afin d'aider l'Afghanistan à mettre en place les instruments et les

institutions qui lui permettront de mettre fin aux violations des droits de l'homme, et ce en créant une police et une armée nationales, en restaurant le système judiciaire et en garantissant l'État de droit, et en aidant la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan à devenir le gardien respecté et efficace de ces droits dont a besoin le pays.

La sécurité – qui jette une ombre imposante sur le processus de paix tout entier et, en fait, sur tout l'avenir de l'Afghanistan – est la question fondamentale. La situation sécuritaire a été un thème récurrent dans mes exposés au Conseil et, malheureusement, comme je l'ai dit précédemment, je dois informer les membres que, dans une large partie de l'Afghanistan, elle demeure instable et insuffisante. Les rivalités entre factions et chefs locaux, l'impunité dont jouissent les auteurs de violations des droits de l'homme et le harcèlement quotidien des citoyens afghans ordinaires tant par les chefs locaux que par les forces de sécurité locales ne sont que trop fréquents.

Des attaques sont également lancées, presque au quotidien, par des éléments hostiles au gouvernement central et à ceux qui l'appuient. Des forces dont on pense qu'elles sont associées aux Taliban, à Al-Qaida et à Hekmatyar ont intensifié leurs opérations contre la coalition ainsi que contre des cibles militaires et civiles afghanes dans le sud, le sud-est et l'est du pays. Le 3 mai, un membre national d'une organisation non gouvernementale de déminage a été tué par balle et un autre a été gravement blessé quand leur véhicule de fonction a essuyé des tirs sur la route principale qui va de Kaboul à Kandahar dans la province de Wardak. Les autorités locales ont ouvert une enquête. Ceux qui prennent pour cibles ces démineurs héroïques ne sont les ennemis ni du Gouvernement afghan ni de la coalition, et ce ne sont pas des étrangers. Ce sont les ennemis des agriculteurs afghans, qui attendent que leurs champs soient déminés, et des enfants afghans, qui souhaitent jouer sans risquer leur vie. De fait, ceux qui assaillent les démineurs sont les ennemis de la nation afghane tout entière.

Des tensions et des affrontements armés se sont produits la dernière semaine d'avril dans la province de Zabul sans que les causes de la violence n'aient encore été clairement identifiées. Au début d'avril, un ancien et fort éminent membre d'une tribu locale, Akhundzadah Jailani Khan, a été assassiné. La plupart des gens estiment que les Taliban sont responsables de son assassinat du fait de ses liens étroits avec le

Président Karzai. Une semaine plus tard, un parent du Gouverneur de Kandahar et l'un de ses gardes du corps ont été tués par des militants présumés être des Taliban, non pas à l'intérieur de l'Afghanistan, mais dans la ville de Chaman, à la frontière avec le Pakistan. Les forces de la coalition ont été régulièrement la cible d'attaques et quatre de leurs membres ont été tués ces dernières semaines. Un plus grand nombre de membres issus des forces de sécurité régionales afghanes ont trouvé la mort dans le Sud lors de combats et d'attaques lancées contre leurs guérites de poste de garde.

Le 6 mars dernier, deux véhicules de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) ont été touchés par un explosif activé à distance, causant la mort d'un interprète de la FIAS et blessant un soldat. L'engin a démontré un niveau de sophistication jamais encore atteint dans ce type d'incident en Afghanistan. À la fin de mars, le complexe du siège de la FIAS dans la capitale a essuyé le tir direct d'un missile, ne faisant heureusement aucune victime. Neuf jours plus tard, des roquettes ont atterri non loin d'un autre cantonnement de la FIAS dans la ville et, le 13 avril dernier, un engin explosif a détoné lors du passage de deux véhicules de la FIAS. Une fois encore, la FIAS a eu beaucoup de chance de ne compter aucune victime parmi son personnel – et là, nous aussi avons eu de la chance.

La menace que représentent ces éléments pour la communauté internationale a pris toute sa réalité avec l'assassinat éhonté et de sang-froid d'un agent du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à la fin de mars, le premier meurtre d'un étranger commis depuis 1998. Cet incident a suivi de près l'assassinat d'un autre étranger, un touriste italien, dans la province de Zabul. De fait, un nombre croissant d'attaques sont dirigées contre des organisations caritatives étrangères et l'ONU. Le 16 avril dernier, une grenade a été lancée contre l'enceinte de l'UNICEF à Jalalabad. Huit jours plus tard, un engin explosif a été lancé contre les locaux de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), également à Jalalabad. Heureusement, ces deux incidents n'ont pas fait de blessés. Le 22 avril, un véhicule de l'action antimines de l'ONU a essuyé des tirs soutenus et ciblés à l'arme légère sur la route de Kaboul à Jalalabad, à un endroit situé non loin de Kaboul, près de la passe de Sarobi, blessant deux des trois occupants du véhicule. Des personnes qui tentaient de porter secours aux employés

de l'ONU ont à leur tour essuyé des coups de feu qui les ont empêchées de secourir les blessés.

Alors que les attaques dont font l'objet les organisations non gouvernementales et internationales se font de plus en plus menaçantes, la pression pour suspendre ou retirer les opérations s'accroît. D'ores et déjà, le CICR et un certain nombre d'organisations non gouvernementales réduisent leurs opérations dans le sud, ce qui entraîne des conséquences immédiates pour les programmes clefs qui permettent de venir en aide aux populations locales. En outre, l'ONU procède actuellement à un examen critique de ses opérations et de ses mesures de sécurité. Mes collègues et moi-même avons fait savoir au Gouvernement et à la communauté diplomatique de Kaboul que, sans céder pour autant à la panique, nous ne nous comporterons en aucun cas de façon irresponsable. Nous poursuivrons nos opérations dans toutes les régions, dans toute la mesure possible, mais nous ne pouvons pas à l'évidence garantir que l'ONU et les autres organisations caritatives civiles maintiendront les niveaux d'opération actuels si la sécurité de leur personnel ne peut pas être garantie. Nous espérons qu'un meilleur échange d'informations s'instaurera entre l'ONU, la coalition et les autorités gouvernementales et que les mesures visant à améliorer la sécurité seront renforcées là où opèrent les agents humanitaires civils.

Les voisins de l'Afghanistan jouent un rôle crucial pour ce qui est d'aider à assurer le maintien de la sécurité, et la déclaration qu'ils ont signée le 22 décembre dernier est un témoignage important de leur solidarité à cet égard. Comme le sait fort bien le Conseil, des informations inquiétantes font état du passage des frontières orientale et méridionale vers l'Afghanistan par des éléments hostiles. Le Pakistan s'est toujours déclaré prêt à apporter son appui pour régler ce problème, et le déploiement de ses forces armées dans les régions frontalières en est une manifestation concrète. J'ai eu le privilège de rencontrer le Président Musharraf en mars dernier et il m'a réaffirmé son appui ferme au Président Karzai et à son gouvernement. Il a également déclaré qu'il était disposé à débattre de toutes les questions et à coopérer pleinement avec les autorités afghanes, en particulier dans le domaine de la sécurité. Le 22 avril dernier, le Président Karzai s'est rendu à Islamabad. Ses entretiens avec le Président Musharraf ont été, à mon sens, tout à fait opportuns, importants et extrêmement

utiles pour consolider les relations fraternelles et la coopération entre les deux pays. J'espère sincèrement que ces relations et toutes les autres relations bilatérales que l'Afghanistan entretient au niveau régional seront en permanence renforcées de manière à préserver la paix fragile qui règne dans le pays.

L'insécurité est également exacerbée du fait que des affrontements entre les factions ne cessent de se produire. Dans les provinces de Badghis et de Faryab, des incidents récents ont fait plus de 50 morts. Selon les informations reçues, une quinzaine de femmes et d'enfants de Bala Murghab se sont noyés à Badghis dans une rivière alors qu'ils fuyaient leurs assaillants, lors du pillage de maisons et de magasins dans les villages de la région qui a eu lieu dans le cadre de violations systématiques des droits de l'homme dirigées contre les Pachtounes dans la région. À Maimana, des combats entre les factions rivales de Jumbesh et de Jamiat ont éclaté, illustrant une nouvelle fois la lutte qu'elles mènent dans le Nord pour le pouvoir et qui a terrorisé la population. L'impunité dont jouissent les auteurs de ces crimes menace de porter atteinte à l'intégrité du processus de paix et à l'appui dont bénéficie le Gouvernement.

À l'évidence, la solution à ces problèmes réside en fin de compte dans la création de forces de sécurité afghanes capables d'assurer la paix. La récente allocution prononcée par le Président Karzai devant la nation afghane a une fois de plus placé la réforme du secteur de la sécurité au centre du programme de son gouvernement. Le Président a annoncé que le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion allait débiter le 22 juin et serait mené par le Programme du nouveau départ afghan, lequel est appuyé par la communauté internationale et dirigé par le Japon et l'Organisation des Nations Unies. Le programme de DDR prévu fera appel à la participation des officiers et soldats qui suivent actuellement une formation militaire sous la responsabilité du Ministère de la défense, à concurrence d'un maximum de 100 000 hommes.

Mais avant que ne débute ce programme de DDR, il importe de mettre en oeuvre l'esprit et la lettre du décret présidentiel du 1er décembre 2002 sur la formation de l'Armée nationale s'agissant de la réforme du Ministère de la défense, du Ministère de l'intérieur et des structures de renseignement. Des progrès encourageants ont été réalisés en matière de création d'une nouvelle armée nationale et d'un

nouveau service de police avec l'aide des États-Unis et de l'Allemagne, chefs de file respectifs à cet égard. Mais ces efforts, de même que le programme national de DDR, ne porteront leurs fruits que si tous les Afghans sont convaincus qu'ils auront une place dans les nouvelles structures de sécurité et que celles-ci serviront les intérêts de toute la nation. Les récentes nominations à l'intérieur du Ministère de la défense représentent un début timide mais positif de redressement du déséquilibre ethnique dans cette institution, dont l'importance est fondamentale pour la sécurité. Il reste néanmoins beaucoup à faire pour que la majorité des Afghans acceptent les institutions sécuritaires et les considèrent comme de véritables entités nationales.

Une lourde responsabilité incombe également aux principaux dirigeants de l'armée afghane qui sont venus de tout le pays les 19 et 20 avril à Kaboul pour discuter de la création d'une nouvelle armée nationale. Leurs expressions de soutien en faveur d'une nouvelle armée multiethnique doivent s'accompagner d'actions pour démobiliser leurs propres forces afin de placer cette nouvelle armée sous contrôle civil et de lui permettre de devenir le seul instrument militaire subsistant dans le pays. Les dirigeants des différentes factions doivent faire face à leurs responsabilités s'ils souhaitent faire partie intégrante de la nouvelle nation afghane. À cette fin, ils devront abandonner leurs anciennes habitudes car il n'y aura pas de place pour les armées et prisons privées, les arrestations arbitraires, les actes de violence, la corruption et la discrimination pour des raisons ethniques ou autres dans la nouvelle nation afghane. Je pense que les partenaires de l'Afghanistan, à commencer par les pays voisins – mais pas seulement ceux-ci – doivent faire savoir sans équivoque que la communauté internationale ne traitera pas avec les dirigeants de factions, quels que soient les titres officiels qu'ils arborent. Il nous appartient à tous de signaler clairement que nous ne traitons qu'avec le gouvernement du Président Karzai et avec ceux qui lui sont loyaux en paroles et en actes.

On ne saurait attendre des institutions sécuritaires naissantes qu'elles offrent à brève échéance la sécurité dont le besoin est si pressant. La mise en place de nouvelles institutions sécuritaires, en remplacement de celles qui ont été détruites par une guerre effroyable de plus de deux décennies, demandera du temps et un travail ardu. Depuis la Conférence de Bonn, le postulat

fondamental est qu'il importe d'améliorer l'environnement sécuritaire pour appuyer le processus de Bonn. La priorité a été donnée à la capitale, Kaboul, durant la première année du processus de paix, où la présence de la FIAS depuis 16 mois a permis de garantir la stabilité indispensable à la tenue de la Loya Jirga d'urgence et au début de la reconstruction des institutions du Gouvernement central. Mais il importe que le reste du pays jouisse désormais d'une sécurité accrue pour ne pas compromettre dangereusement l'appui dont bénéficient le Gouvernement et le processus de Bonn. Les phases futures du processus de Bonn devront reposer sur de large assises et englober le pays tout entier. L'inscription sur les registres électoraux cette année et les élections de 2004, le processus électoral et le débat national sur la nouvelle constitution sont des projets qui exigeront une sécurité suffisante sur tout le territoire de l'Afghanistan. Le désarmement et la démobilisation sont les conditions préalables nécessaires à la tenue d'élections libres et équitables mais ils ne seront pas couronnés de succès si la confiance locale est érodée par l'instabilité et l'insécurité.

Compte tenu de tous ces éléments, je voudrais demander une fois de plus au Conseil d'examiner soigneusement les mesures internationales qui permettront de garantir la sécurité nécessaire au progrès du processus de Bonn. La FIAS a fait la preuve de son efficacité à Kaboul mais nous avons constaté, après les nombreux incidents récents, que l'insécurité à l'extérieur de Kaboul risquait d'envahir progressivement la capitale. Le Secrétaire général et moi-même avons préconisé l'élargissement de la FIAS au-delà de Kaboul et je pense qu'une telle mesure s'inscrit dans le cadre de la réponse à apporter à la question de la sécurité dont doit s'accompagner le processus de Bonn. Je pense également que les équipes chargées de la reconstruction provinciale qui sont déployées par la coalition peuvent jouer un rôle important pour résoudre la question sécuritaire.

En outre, une présence de police afghane accrue pourrait faciliter la solution du problème de l'insécurité dans les provinces. Le nouveau Ministre de l'intérieur, Ali Ahmad Jalali, a entrepris d'insuffler une énergie nouvelle dans l'excellent nouveau programme mis au point par l'Allemagne en tant que nation chef de file en matière de formation de la police nationale. Le Président a approuvé la nouvelle structure du Ministère de l'intérieur, ce qui a permis de rationaliser

l'institution et de créer une chaîne de commandement et de contrôle beaucoup plus claire et efficace entre Kaboul et les provinces. Cette nouvelle structure permet également la fusion des fonctions de police sous l'égide du Ministère de l'intérieur. On procède actuellement à la création d'une patrouille des routes afin de garantir la sécurité sur les routes importantes. Le Ministre espère mettre en place une force de police de réaction rapide qui pourrait être rapidement déployée sur l'ensemble du territoire. Ce concept a déjà été mis à l'épreuve à Maimana où l'on a déployé une force de police restreinte pour assurer une présence sécuritaire neutre après les combats entre factions dont j'ai fait mention précédemment.

Mais ces initiatives positives exigent des ressources financières et à l'heure actuelle, le niveau d'engagement des donateurs au Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan est insuffisant pour permettre au Ministère de l'intérieur de renforcer suffisamment la police afghane. Sur les 120 millions de dollars qui doivent être versés dans les caisses du Fonds d'affectation spéciale d'ici au mois de juin prochain, 11 millions de dollars seulement ont été acquittés à ce jour. Entre 35 et 40 millions de dollars supplémentaires ont été annoncés.

Je pense que le Conseil conviendra que nul n'a jamais pensé que le processus de Bonn serait facile. Les hésitations, les doutes, les déceptions et les revers sont inévitables dans ce type de tentative. Les progrès réalisés jusqu'à présent sont considérables étant donné l'état du pays après trois décennies d'instabilité, dont une guerre civile particulièrement brutale de plus de deux décennies. Mais il convient désormais de ne pas laisser les menaces actuelles, qui pèsent sur les processus de paix, et le désenchantement de plus en plus d'Afghans, face à leur nation, ruiner ces progrès. Les dividendes de la paix se font surtout sentir à Kaboul et échappent toujours à l'écrasante majorité des Afghans.

Comme je l'ai souligné aujourd'hui, de nombreux indices indiquent que la situation sécuritaire se dégrade sur l'ensemble du territoire afghan au moment précis où les phases suivantes du processus de Bonn exigent son amélioration. Il existe un risque réel, mais encore évitable, de voir le processus de Bonn s'interrompre si la sécurité ne s'étend pas aux différentes régions et si les Afghans perdent confiance dans un Gouvernement central incapable de les protéger. Il sera impossible de réaliser de nouveaux progrès dans un vide sécuritaire, ce qui ne manquera pas d'entraîner un recrudescence

de l'insatisfaction. La reconstruction et la reprise ont également été freinées par l'insécurité dans le sud et ailleurs, ce qui créera un cercle vicieux et engendrera une désaffection et une criminalité accrues puis, à terme, une aggravation de l'insécurité.

Le Gouvernement peut et doit accomplir la tâche qui lui incombe de remédier à cette question. Un des éléments clefs consiste à mettre en place des réformes pour s'assurer que tous les Afghans peuvent soutenir les institutions du Gouvernement et se sentir responsables de leur protection. Pour appuyer le processus de paix, il faut offrir à ceux qui ne s'opposent pas à ce processus et à ceux qui se sont engagés à ne pas recourir à la violence, indépendamment de leur affiliation politique ou ethnique, une place dans l'échiquier politique et une égalité des chances. Lorsque des groupes se sentent mis à l'écart du processus, naît un terreau fertile au soutien de ceux qui se sont engagés dans l'opposition par la violence. La création, au cours des mois à venir, des conditions nécessaires à une participation véritablement nationale dans ce processus est en conséquence d'une importance cruciale.

Je pense que le Président Karzai et ses collègues au sein du Gouvernement sont tout à fait conscients qu'il faut mettre fin de façon urgente aux perceptions d'inégalité et de discrimination fondées sur l'ethnie ou d'autres motifs, qui sont largement partagées. Le Président Karzai a fermement insisté sur ce point dans un discours prononcé la semaine dernière devant une assemblée de chefs religieux. Il a, en particulier, rappelé au public et au pays tout entier, qu'il faut laisser une place à tout le monde dans le processus politique, y compris aux personnes qui peuvent avoir servi le régime des Taliban, si ces personnes soutiennent vraiment la paix et l'unité nationale. Le Président et ses ministres doivent à présent passer à l'action. J'espère vivement que le Conseil de sécurité, les voisins de l'Afghanistan, la communauté internationale dans son ensemble et chacun de ceux qui parmi nous sont engagés sur le terrain avec le peuple afghan exerceront le rôle qui leur incombe à l'appui de cet effort considérable, en cette période extrêmement critique.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Brahimi de l'exposé complet qu'il a présenté au Conseil, ainsi que pour les paroles aimables qu'il m'a adressées.

Comme convenu lors des consultations préalables du Conseil, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 5.*